

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | La couverture, le sommaire et les pages d'annonces
publicitaires sont manquantes.

Pagination continue. |

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUEBEC

Grandeur de Dieu et sa bonté pour l'homme

Seigneur-Notre Souverain Maître, que votre nom est admirable dans toute la terre! Votre gloire resplendit dans les hauteurs des cieux. De la bouche des enfants et de ceux qui sont à la mamelle, vous vous êtes préparé une louange, pour confondre vos ennemis, pour réduire au silence l'impie et le blasphémateur.

Quand je contemple vos cieux, ouvrage de vos mains, la lune et les étoiles que vous avez créées, je m'écrie : Qu'est-ce que l'homme pour que vous vous souveniez de lui, et le fils de l'homme, pour que vous le visitiez? Vous l'avez fait de peu inférieur aux anges, vous l'avez couronné de gloire et d'honneur. Vous lui avez donné l'empire sur les œuvres de vos mains, vous avez mis toutes choses sous ses pieds; les brebis comme les bœufs, et les animaux des champs, les oiseaux du ciel et les poissons de la mer, qui parcourent les sentiers de l'océan.

Seigneur, notre Souverain Maître, que votre nom est admirable dans toute la terre! —(Psaume VIII).

La langue anglaise et les Canadiens

« Beaucoup des nôtres, dit la *Vérité*, de Québec, peuvent très bien réussir dans les carrières où Dieu les appelle, sans savoir *parfaitement* l'anglais. Une connaissance très élémentaire de cette langue suffit à un grand nombre. Un grand nombre d'autres peuvent s'en passer entièrement, comme ils l'ont toujours fait. Sans doute, dans certaines carrières, il est très utile, nécessaire même, de savoir plus ou moins les deux langues; aussi sommes-nous loin d'être hostile à l'enseignement de l'anglais à ceux des nôtres qui ont réellement besoin de

l'apprendre. Mais nous sommes contre les exagérations. Nous sommes contre l'anglicisation de notre peuple sous prétexte de lui montrer l'anglais.»

Nous endossons, sans réserve, cette manière de voir, qui nous semble indiscutable *si on reproduit, sans la tronquer*, la citation que nous venons de faire.

Théologie populaire

De la Confirmation

Qu'est-ce que la Confirmation ?

—La Confirmation est un sacrement par lequel nous recevons le Saint-Esprit, qui nous donne la force de confesser notre foi sans crainte et de mener une vie sainte malgré les obstacles que suscite le démon.

Le Baptême nous fait chrétiens, mais nous restons faibles dans notre foi jusqu'à ce que nous recevions le Saint-Esprit dans la Confirmation. Nous avons vu comme les apôtres étaient timides avant la descente du Saint-Esprit, et comme, après cet événement, ils étaient fermes dans leur foi et prêchaient hardiment, même en présence de ceux qui avaient crucifié Notre Seigneur. Ce sacrement nous donne aussi la force de mener une vie sainte et de triompher des trois ennemis de notre salut : le démon, le monde et la chair. Dans ce combat de tous les jours, Notre Seigneur est notre général en chef, et nous devons le suivre et exécuter ses ordres.

Un soldat qui combat à sa guise, sans s'occuper des commandements de son général, est sûr à l'avance d'être battu.

Par qui la Confirmation est-elle donnée ?

—La Confirmation est donnée par l'Evêque ou par un prêtre à qui le Pape a accordé un pouvoir spécial.

L'évêque est donc le ministre ordinaire de la Confirmation ; mais dans certaines contrées où il n'y a pas d'évêque, ou que l'évêque est dans l'impossibilité de visiter, le Pape donne quelque fois à un prêtre le pouvoir de confirmer. Ce prêtre ainsi délégué se sert alors du Saint-Chrême consacré par un évêque, et ne peut le consacrer lui-même.

Comment se donne la Confirmation ?

—L'Evêque étend les mains sur les confirmands, prie le Saint-Esprit de descendre sur eux, fait sur leur front une onction en forme de croix avec le Saint-Chrême, et leur donne sur la joue un petit soufflet, en disant : que la paix soit avec vous.

Avant l'onction, le prêtre qui est à la droite de l'évêque, a soin de prendre le billet de la personne qui se présente pour être confirmée, assistée d'un parrain ou d'une marraine, et d'en dire le nom à l'évêque. L'usage de prendre un parrain et une marraine pour la Confirmation n'est pas universel. Mais là où il existe, il faut le maintenir. Le chrétien confirmé est un soldat. Son drapeau, c'est la Croix. Il la porte imprimée sur le front par l'évêque. Son chef, c'est Jésus-Christ. Il fait partie de sa milice active. Mais, nouvellement enrôlé, il est encore novice; il est encore inhabile à manier les armes. Un maître lui est donc nécessaire pour le former à la sainte milice, comme il est nécessaire à ceux qui entrent dans la milice du siècle. Il a besoin de conseils pour se servir avec succès des armes spirituelles de la Confirmation, pour descendre prudemment dans le champ de bataille et triompher de ses ennemis :

Le parrain et la marraine de la confirmation contractent les mêmes empêchements de mariage que ceux du Baptême, et pour le même motif.

Qu'est-ce que le Saint-Chrême ?

—Le Saint-Chrême est composé d'huile d'olive et de baume que l'Evêque consacre, chaque année, le Jeudi-Saint.

L'huile signifie la force que nous recevons dans la Confirmation, et le baume, qui est une substance odorante, nous fait comprendre que nous devons nous garder de la corruption du péché et répandre, par une vie sainte, la bonne odeur de Jésus-Christ.

D. G.

La "Semaine Religieuse" de Montréal

Nos meilleurs souhaits à la *Semaine Religieuse* de Montréal, qui vient d'entrer dans sa treizième année d'existence.

Il nous fait plaisir de constater qu'elle est suffisamment prospère pour se permettre quelques nouvelles améliorations.

Quant à la rédaction, il est difficile de faire mieux.

CONSULTATION

Une faute grave est-elle la même chose qu'un péché mortel ?

R. Tout enfant de neuf à dix ans sait parfaitement que ces deux expressions sont équivalentes.

Il paraît, chose difficile à croire, que cette question a été discutée sérieusement dans certains cercles.

Nécrologe ecclésiastique du diocèse de Québec, pour 1894

M. Pjerre Paradis, curé de Kankakee Ill., né à l'Ancienne Lorette le 16 mars 1835, ordonné prêtre le 24 septembre 1859, décédé à Kankakee le 5 février 1894.

M. Jean-Baptiste Côté, né à Saint-Henri de Lauzon le 2 février 1814, ordonné prêtre le 9 février 1840, décédé à l'Hospice Saint-Joseph de la Délivrance le 10 mars 1894.

M. Jos.-Stanislas Martel, curé des Grondines, né à Saint-Roch de Québec le 5 mai 1831, ordonné prêtre le 23 septembre 1854, décédé aux Grondines le premier juin 1894.

M. F. X. Plamondon, curé de Saint-Jean-Baptiste de Québec né à l'Ancienne-Lorette le 24 mars 1825, ordonné prêtre le 2 octobre 1853, décédé à Saint-Jean-Baptiste de Québec le 15 juin 1894.

M. Achille Pelletier, ancien curé du Château-Richer, né à la Rivière-ouelle le 20 juin 1832, ordonné prêtre le 23 septembre 1860, décédé à l'Hôpital-Général de Québec le 19 juin 1894.

M. Jos.-Séraphin Veilleux, vicaire à Santa Cruz, Trinitad, né à Saint-Victor de Tring le 26 juin 1857, ordonné prêtre le 27 mai 1893, décédé à Santa Cruz le 19 juin 1894.

M. J.-B. Aurélien Augers, curé de Santa Cruz, né à Saint-Roch de Québec le 13 février 1862, ordonné prêtre le 13 juin 1886, décédé à Santa Cruz le 27 juin 1894.

M. Pierre Savoie, curé de Saint-Sylvestre, né à Sainte-Marie le 9 avril 1843, ordonné prêtre le 23 septembre 1866, décédé à Saint-Sylvestre le 5 juillet 1894.

M. Ls-David Guérin, curé de Santa Cruz, né à Saint Joachim le 17 décembre 1849, ordonné prêtre le 23 décembre 1877, décédé à Santa Cruz, en novembre 1894.

Donnez-leur, Seigneur, le repos éternel !

Série de lettres sur une question palpitante d'intérêt

VINGT-SIXIÈME LETTRE

Bien cher Alexandre,

Nous avons vu que Lucifer, à la vue des dons excellents qu'il ne tient que de la libéralité de Dieu, s'y est complu, comme-s'il n'en eût été redevable qu'à lui-même, et s'est cru le droit d'en-vier l'Union Hypostatique ; c'est-à-dire qu'il s'est jugé digne, et seul digne d'être uni au Verbe éternel, pour être constitué Roi

de toute la création et Médiateur unique entre Dieu et l'Univers. Sa témérité ayant reçu son juste salaire, depuis lors, il n'a plus qu'une ambition, qui est de supplanter Celui dont il envia le trône, ou du moins de lui ravir autant de sujets qu'il peut, en précipitant les hommes, frères de Jésus Christ, dans l'abîme qu'il s'est creusé lui-même.

Sa défection suprême est de se faire adorer ; mais lorsqu'il n'y peut réussir, il se fait nier, et le résultat est le même quant à l'homme. Qui ne croit pas au diable, cesse de croire à l'enfer et se précipite dans l'immoralité pour assouvir ses passions. Et Satan triomphe, parce qu'il pourra contenter, sur ce rachaté au prix du Sang du Christ, la haine qu'il porte au Verbe Incarné et à sa Mère.

A part les vrais fidèles, le monde se divise aujourd'hui en deux catégories : ceux qui adorent le Diable, sous le nom de Lucifer ou de Satan, auxquels il faut joindre la foule des Spirités, moins conscients de la voie qu'ils suivent ; et ceux qui ne croient ni au Diable ni à la vie future, auxquels se rattachent cette multitude de chrétiens qui, admettant en théorie la croyance aux démons, la rejettent en pratique et raisonnent en conséquence.

Tu n'iras pas loin pour les rencontrer, ces sceptiques toujours prêts à rire de *la foi naïve* de nos ancêtres, qui avaient le tort de suivre ingénument les enseignements de l'Eglise, aussi bien sur l'action visible des esprits de ténèbres, par eux-mêmes directement, ou par leurs rapports avec les sorciers, les devins, les maléficiers de toute sorte. Ils sont légion autour de nous, et ce sont eux qui ont provoqué tes doutes et mon intervention.

Pour te démontrer combien nos pères dans la foi étaient justifiés dans leurs sentiments, et combien au contraire se montrent ignorants ou insoumis aux enseignements de l'Eglise ceux que je combats ici, voyons un peu ce qu'ont décrété les conciles, ces assises solennelles dont le Saint-Esprit ne peu se désintéresser sans faillir aux promesses de Jésus-Christ : *les portes de l'enfer ne prévaudront pas—non prævalent* :

« En 506, le Concile d'Agde, et celui d'Orléans, en 511, défendent de recourir aux divinations et excommunient les devins. Vers 586, le Concile d'Auxerre défend d'acquitter des vœux auprès des arbres, des buissons ou des fontaines ; en 589, le Concile de Narbonne retranche les sorciers du nombre des fidèles ; il ordonne qu'ils soient fouettés publiquement.

« Un concile tenu à Reims, en 625, avertit les sorciers et les

de vins de renoncer à la magie sous les peines infligées par les canons pénitentiels.

« Le concile de Tours, en 813, recommande aux prêtres d'avertir les fidèles que les charmes pour guérir sont des embûches de l'antique ennemi.

Le concile de Paris, en 829, déclare qu'il subsiste un mal très pernicieux restant du paganisme, qui doit être rigoureusement puni ; c'est la magie, l'astrologie judiciaire, le sortilège, le maléfice..... Il est hors de doute, dit-il, qu'il y a des gens qui, par les prestiges du démon, gâtent tellement l'esprit des hommes, qu'ils les rendent stupides et leur causent différents maux..... Par d'autres maléfices, ils envoient des grêles et peuvent nuire aux fruits, etc.

Le concile de Valladolid (Espagne), en 1322, porte en substance que, quoique le droit canon et les lois civiles aient condamné les superstitions, des magiciens et des enchanteurs, il y en a cependant encore un très grand nombre..... Il défend expressément de les consulter sous peine d'excommunication *ipso facto*.

Au témoignage des conciles se joint celui de grands évêques et de savants théologiens, ainsi que les lois portées par les plus sages conducteurs des peuples chrétiens. Je ne citerai que les suivants :

Guillaume, archevêque de Cologne (Prusse), en 1357,..... excommunie les devins et les sorciers, ordonne aux curés et vicaires de les dénoncer publiquement pour excommuniés.....

En 1398, la faculté de théologie de Paris porte une célèbre censure en 28 articles contre les superstitions. On y lit ce qui suit, Art. 18 :

« Dire que par le moyen de la magie, des sortilèges et des invocations diaboliques, des conjurations, etc., il ne s'ensuit jamais aucun effet par le ministère des démons, c'est une erreur, parceque Dieu permet quelquefois que certaines choses arrivent, comme il est visible *par quantité d'exemples*. »

Childéric ordonna, en 742, que les magistrats s'entendraient avec les évêques pour abolir la magie, les sortilèges, les sacrifices profanes, etc.

Charlemagne réitéra les mêmes ordonnances ; les magiciens y sont réputés exécrables ; on punit comme homicides ceux qui causent des tempêtes, qui maléficient.

Dans un de ses capitulaires, on prévient ceux qui font des ligatures, qui excitent des tempêtes..... que partout où on les trouvera ils seront punis ; ou s'adresse à ces insensés qui se

rendent auprès des fontaines, des arbres et des pierres druidiques, y allument des flambeaux et font d'autres cérémonies.....

Remarque en passant l'analogie de ces passages avec les coutumes païennes relatées par les poètes. Qui ne reconnaît ici la pratique de Numa Pompilius allant à une fontaine consulter la nymphe Egérie? Comment serait-il possible que des traditions traversant les siècles, avec les mêmes caractères et chez des peuples si différents, soient dénuées de toute réalité?

Rapproche maintenant les pratiques défendues par l'Eglise, qui reconnaît formellement que beaucoup de chrétiens s'en rendent coupables, avec les faits relatés si souvent parmi nous, par des témoins qui paraissent dignes de toute confiance; n'en vois-tu pas la corrélation? Et oser dire que l'Eglise s'est trompée sur un point de cette importance, n'est-ce pas un blasphème?

Nous sommes trop souvent les disciples plus ou moins inconsistants de Voltaire parce que, après lui, la littérature, l'histoire, la philosophie, l'art, et.... la théologie elle-même chez plusieurs de ses représentants, n'ont été que l'écho de ses obscénités et de ses plaisanteries sataniques. Ne cherche pas d'autre explication à ce fait, si surprenant pour notre pays, qu'il y a cinquante ans à peine beaucoup d'hommes de profession ne faisaient pas leurs pâques! Aujourd'hui, c'est tout le contraire: on craindrait d'être mal noté si l'on négligeait d'accomplir ce grand devoir. Est-ce mieux? Hélas! au spectacle des aspirations et des mœurs d'une certaine société, le doute est au moins permis! Chose certaine, c'est qu'il existe, parmi la classe lettrée, une ignorance prodigieuse en ce qui regarde la religion, et spécialement un scepticisme redoutable sur le sujet qui nous occupe.

Sur ce dernier point, telle était ma position, à mon début dans la vie civile, lorsqu'un jour je tombe sur l'histoire de saint Grégoire le thaumaturge, et quel éclair brille à mes yeux en lisant le trait suivant:

« Allant un jour de sa ville épiscopale, Néocésarée, dans le désert, il fut surpris par un violent orage et entra dans un temple d'idôles qui était le plus renommé du pays à cause des oracles qui s'y rendaient. En y entrant, il fit plusieurs fois le signe de la croix, et y passa la nuit avec son compagnon. Le lendemain matin, il continua sa route. Le prêtre du temple étant venu pour son service ordinaire, les démons déclarèrent qu'ils ne pouvaient plus y rester, et que l'homme qui y avait passé la nuit les forçait de se retirer. Il tenta inutilement de les rappeler, puis il courut après le saint, et le menaça de porter des plaintes contre lui aux magistrats et à l'empereur. Grégoire lui répondit qu'il avait reçu de Dieu le pouvoir de chasser et de rappeler les démons à sa volonté, ce qui étonna grandement ce païen qui le pria de faire l'essai de ce pouvoir et

d'ordonner aux démons de revenir dans le temple. Saint Grégoire lui remit alors un écrit ainsi conçu : *Grégoire à Satan, rentre* L'écrit ayant été placé sur l'autel, et le prêtre ayant fait les ablutions ordinaires, les démons rendirent leurs oracles comme auparavant, par la bouche de l'idole ; et le prêtre fut rempli d'étonnement. Il alla retrouver le saint et le pria de lui faire connaître le Dieu auquel obéissaient ceux qu'il adorait. Grégoire l'instruisit et prouva sa doctrine par d'autres miracles, si bien que le prêtre païen se convertit, abandonna sa famille et ses amis pour devenir un véritable disciple de Jésus-Christ. (1)

Ce fait, rapporté par les historiens les plus graves, avait ébranlé sérieusement l'édifice de mes anciens préjugés. Plus tard, un ecclésiastique savant et pieux, qui par la suite a été trouvé digne d'occuper un trône épiscopal, me fit la relation de faits prodigieux auxquels lui-même avait coopéré maintes fois, avec plusieurs compagnons d'études, sans en connaître ni suspecter la véritable cause ; et d'autres encore plus étonnants, dont il avait été le témoin stupéfié. Tout cela m'engagea à me procurer des ouvrages sérieux sur le sujet, que j'étudiai attentivement, et je compris enfin qu'en suivant les anciens errements on ne peut rien comprendre à l'histoire et surtout aux événements contemporains : on n'en a pas la clef.

C'est ainsi que l'ouvrage du Dr Bataille n'est, pour la multitude, qu'un roman à sensation, une spéculation littéraire. Par bonheur, les événements subséquents sont venus confirmer son témoignage de telle sorte, que les plus incrédules sont bien forcés de se rendre à l'évidence. Tant mieux ; plus le Diable sera connu, plus ses prestiges seront inefficaces auprès des fidèles.

Au revoir.

P. P.

DÉ MALLINCKRODT (1821-1874)

Le 30 mai 1874, un cortège interminable parti de Paderborn, s'acheminait lentement vers Bøddeken, l'un des endroits les plus charmants de la Westphalie. Sur le parcours, les cloches tintaient tristement ; la foule priait, les larmes aux yeux, et parmi ces grappes humaines on comptait l'élite de l'Allemagne catholique. On célébrait les obsèques de Mallinckrodt, qui avait fixé sa dernière demeure à Boeddeken, près de la chapelle dédiée à saint Meinulph, achetée et reconstruite par son frère aîné. Ce héros du XIX^e siècle désirait dormir son dernier sommeil à l'ombre du tilleul séculaire planté sur l'emplacement où était né le moine saxon.

C'était un héros, en effet, que ce soldat séculier de l'Eglise, n'ayant d'autres armes que la parole et la prière, d'autre drapeau que celui du Christ, et tombé sur le champ de bataille après une lutte inégale de un contre dix. C'était un héros par le caractère, dont la fermeté a forcé l'admiration de ses adversaires ; et on comprendrait mal les victoires du Centre, si on ne connaissait cet

(1) Petits Bollandistes, vol. XIII, p. 471, 7^e éd.

homme extraordinaire qui a été à l'origine de la lutte, l'âme des catholiques d'Allomagne.

Mallinckrodt était Westphalien de part en part : par ses origines et par sa naissance. Il est né le 5 février 1821, à Minden, où son père Detmar habitait en qualité de vice-président du district.

Détail remarquable : ce catholique, que ses ennemis traitaient de fanatique, était issu d'un mariage mixte et avait un père protestant.

Les mariages mixtes sont en ce moment le fléau de l'Allemagne catholique. Ils occasionnent pour l'Eglise des pertes si énormes, que l'on songe sérieusement à rendre plus difficiles ces unions fâcheuses qui sont une pierre d'achoppement pour la foi des enfants. A un mariage mixte qui réussit là-bas, on peut opposer vingt autres qui tournent mal au point de vue religieux.

C'est presque la même chose dans notre pays. Sans doute, les mariages mixtes ne se généralisent pas au point d'être un fléau, mais la plupart, comme partout ailleurs, tournent souvent mal au point de vue religieux.

Grâce à l'honnêteté foncière de son père et à la piété éclairée de sa mère, la foi du jeune Mallinckrodt ne courut aucun danger. Il fut élevé avec ses frères dans les sentiments de la piété la plus vive. Une de ses sœurs, Pauline, a fondé la Congrégation des Sœurs de la Charité chrétienne, ce qui indique bien l'atmosphère moral et religieux de cette famille.

Il fit ses études à Aix-la-Chapelle, milieu éminemment favorable à son développement religieux. Aussi, lorsqu'en 1838, il alla faire son droit à Bonn et plus tard à Berlin, son *credo* était intact comme son cœur était pur. Il traversa heureusement les années universitaires, pendant lesquelles tant et tant d'autres font naufrage. Les enseignements et le souvenir de sa mère le préservèrent des défaillances du cœur et de l'esprit. Les doctrines anti-chrétiennes des professeurs et les exemples des étudiants folichons passèrent sans l'empoisonner, et à vingt ans, il quittait les bancs de l'école bon catholique et avec un bagage déjà considérable de connaissances légales.

Ses études achevées, il embrassa, comme son père la carrière administrative. Presque tous les chefs du Centre ont appartenu ou appartiennent à la bureaucratie, et avaient servi l'Etat, soit comme magistrats, soit comme fonctionnaires avant de descendre dans l'arène politique. La science du droit, la connaissance du mécanisme administratif, leur a donné une supériorité, une promptitude de conception, une facilité pour dévider l'écheveau d'une discussion parlementaire, que la longue pratique des affaires, seule, peut donner.

Ils sont devenus des hommes d'Etat, parcequ'ils avaient de vastes connaissances juridiques et autres, et le vernis que donnent les fonctions bureaucratiques. La carrière de l'homme éminent que notre pays vient de perdre, Sir John Thompson, confirme ce que nous venons de dire. Tout homme, quels que soient ses talents, ne sera jamais qu'un politicien de dixième ordre, s'il n'a pas un fonds solide de connaissances variées, et surtout juridiques.

On s'imagine souvent que pour être député — nous ne voulons pas parler de ce qui se passe dans notre pays — il suffit d'avoir des piles d'écus pour persuader les électeurs, et pour être un député de valeur, de débiter tant de cent mots à la minute, à toute heure du jour et de la nuit.

Le nombre est petit — si toutefois nombre il y a — de ceux qui se préparent à la vie publique par des études sérieuses. Le plus humble métier exige un

apprentissage; mais l'art de gouverner les hommes, le moins facile de tous, s'improvise en vingt-quatre heures. Pour les fonctions de député, il ne faut ni vocation, ni préparation. Un juge a pu dire, que plus il préparait ses jugements, plus ils couraient le risque d'être renversés, mais les exceptions n'empêchent pas la règle générale d'exister.

Mallinckrodt n'entendait pas les choses ainsi. Il a travaillé jusqu'à son dernier jour avec une activité dévorante, se tenant au courant de tout, étudiant à fond tous les problèmes intéressant la vie politique, économique, religieuse et sociale.

Après avoir rempli plusieurs fonctions de l'Etat, ses compatriotes Westphaliens, qui ne l'avaient pas perdu de vue, l'envoyèrent siéger au parlement prussien, où il devait bientôt jouer un des premiers rôles. Il n'avait encore que 31 ans.

La thèse juridique qu'il prépara pour son examen d'Etat, en fournit une preuve incontestable. Parmi les sujets qu'on lui présenta, il choisit celui des *Rapports juridiques entre l'Eglise et l'Etat*, et lui consacra quatorze mois d'un travail infatigable, étudiant parfois jusqu'à quatorze heures par jour. Il lut tous les auteurs qui avaient traité la question. Aucun ne le satisfait. Laisant alors de côté les livres, sauf le concile de Trente, il demanda à ses réflexions, ce qu'il n'avait pu trouver. Puis, il compara les principes ainsi obtenus aux principes des vieux canonistes, et constata qu'il était d'accord avec eux. Obligés de lui donner une bonne note, ses juges ajoutèrent cette restriction: « Travail trop favorable à l'Eglise. » Comme il arrive toujours, il n'eût jamais à regretter d'avoir fait son devoir.

Mallinckrodt arriva au Parlement au moment où venait d'éclater un nouveau conflit entre l'Eglise et l'Etat. Le gouvernement interdisait les missions des Jésuites et défendait aux séminaristes prussiens de faire leurs études théologiques à Rome. Les catholiques d'Allemagne, comprenant leur devoir, profitèrent des élections de 1852, qui suivirent de près les deux rescrits ministériels, et réussirent à faire élire 63 de leurs candidats.

Ce groupe prit le nom de *Fraction catholique*.

Mallinckrodt débuta modestement, s'effaçant complètement pendant un certain temps, puis le 11 mars 1853, il monta à la tribune pour la première fois.

Il étonna ses collègues par son calme et son assurance, et tout le monde comprit que le chef des catholiques était trouvé. L'élan, une fois pris, il se mêla activement à tous les débats, et durant les 72 séances de cette première session, il demanda 36 fois la parole.

Dès cette époque, les signes précurseurs de la persécution religieuse apparaissaient à l'horizon, et n'échappèrent pas à l'attention de la Fraction catholique, qui protesta avec force contre la reconnaissance officielle de l'unité italienne, en 1862, et plus tard, contre l'autorisation donnée à Victor-Emmanuel d'envahir les Etats pontificaux. Dans toutes ces luttes parlementaires où il s'agissait de défendre le Saint-Siège et les droits catholiques, Mallinckrodt brillait au premier rang et pouvait monter encore plus haut lorsque, en 1864, il fut rendu inopinément à la vie privée.

(A suivre)

Liste des prêtres appartenant à la section provinciale des messes
décédés depuis le 18 juillet 1893.

Lactance-G. Tremblay, (Montréal).....	Oct.	1893
Charles Clément, (Montréal).....	6 déc.	do
Ph.-Félix Brunet, (Québec).....	17 do	do
C.-O. Caron, V. G., P. A., (Trois-Rivières).....	21 do	do
J.-Raymond Roy, (Rimouski).....	1 fév.	1894
Pierre Paradis, (Québec).....	4 do	do
Ovide Pelletier, (Saint-Hyacinthe).....	28 do	do
Joseph Levêque, (Montréal).....	21 mars	do
J.-Bte Côté, (Québec).....	10 do	do
Jos. Daignault, (Montréal).....	14 do	do
Jean-J. Lepage, (Rimouski).....	20 do	do
Célestin Martin, (Montréal).....	29 do	do
Etienne Blyth, (Valleyfield).....	3 avril	do
Marcel Mirault, (Montréal).....	6 do	do
F.-Vinc. Gauthier, (Québec).....	5 do	do
R.-Alf Noiseux, (Trois-Rivières).....	27 do	do
Louis Leduc, (Montréal).....	8 mai	do
Mich.-Nap. Bélanger, (Saint-Hyacinthe).....	31 do	do
Frs-Aug. Lemay, (Saint-Hyacinthe).....	23 juin	do
Nazaire Hardy, (Saint-Hyacinthe).....	24 do	do
Ls-M. Archambault, (Saint-Hyacinthe).....	9 juillet	do
Chs-Ed. Fortin, (Saint-Hyacinthe).....	20 août	do
Ls-Ig. Guyon, (Montréal).....	21 do	do
Herm. Carrières, (Montréal).....	9 oct.	do
Emman. Charlebois, (Montréal).....	27 oct.	do
Alfred Dequoy, (Montréal).....	3 nov.	do
Chs Boissonnault, (Montréal).....	30 déc.	do
P.-Amand Lacasse, (Rimouski).....	6 janv.	1895.

B.-PH. GARNEAU, Ptre, *Secrétaire*.
Archevêché de Québec.

A travers le monde des nouvelles

Québec.—Les Quarante-Heures auront lieu à Saint-Patrice de Beauvillage, le 21; à Saint-Vital, le 23; à Sainte-Germaine, le 24; au couvent de Sainte-Croix, le 26.—Le R. P. Langevin, de la Congrégation des Oblats, est nommé Archevêque de Saint-Boniface, Manitoba. Né à Saint-Isidore, Comté de Laprairie, le 23 août 1855, il prononça ses vœux le 25 juillet 1882; et fut reçu prêtre le 30 du même mois. Après avoir exercé le ministère à Montréal quelque temps, il fut appelé au Collège d'Ottawa, où il exerça les fonctions de directeur du Grand Séminaire, puis il fut transféré à Saint-Boniface, avec l'in-

tention probable d'en faire le coadjuteur de Mgr Taché. Il est appelé à recueillir une succession, passablement lourde pour le moment, mais il sera, nous en sommes sûr, à la hauteur de la situation.—La paroisse de Saint-Raymond est sur le point d'être dotée d'un beau et grand couvent—M. l'abbé P. A. Lacasse, fils de M. N. Lacasse, professeur, est décédé à Brooklyn, le 6 janvier, à l'âge de 48 ans. Il était né à la Pointe-aux-Trembles, Comté de Portneuf.

France.—M. Burdeau, président de la Chambre, est mort d'une maladie de cœur. Il ne s'est pas réconcilié avec Dieu. Radical au départ, il devint opportuniste, une fois arrivé aux banquettes ministérielles. On se rappelle qu'il a fait condamner Drumont à trois mois de prison. Depuis, il a passé pour être l'homme des hautes Banques et de la juiverie. Au lendemain de sa mort, la secte maçonnique a publié cet avis :

« Le G. O. de France a décidé de se faire représenter officiellement aux obsèques civiles de M. Burdeau qui a toujours été un franc-maçon dévoué et qui, jusque dans la mort, est resté fidèle aux convictions philosophiques et anticléricales de toute sa vie. M. Burdeau a été enterré civilement. Le Président de la République a commis la lâcheté d'assister aux obsèques, qui ont été faites aux frais de l'Etat.

Dreyfus, le traître, a été condamné à la détention pour la vie. S'il avait été français, au lieu d'être juif, il aurait été fusillé. Le romancier Zola est en train de se faire une collection de vestes académiques. La quinzième fois qu'il s'est mis sur les rangs, il a obtenu zéro de voix. Claude Carnot, fils du président défunt, a accepté la candidature législative et a été élu. On lui a offert le mandat de député, dit Paul De Cassagnac, parce qu'il est *fils de papa*.

Depuis 1878, le budget du culte catholique a été diminué de 8 millions de francs, et celui du culte protestant a reçu une augmentation de 143.500 francs. Que la République maçonnique est aimable !—2,000 étudiants ont assisté à la messe du Saint Esprit, dite par le cardinal Richard, à l'occasion de la reprise des cours de la Faculté de Paris. Les diabolins des journaux radicaux rugissent. Une dizaine de journalistes *chanteurs* viennent d'être logés dans les cellules de Mazas, et devront prochainement faire leur confession publique devant le juge d'instruction. Il faut toujours se confesser, d'une façon ou d'une autre.

Allemagne.—L'empereur Guillaume est en guerre ouverte avec le socialisme. A la rentrée du Reichstag, un grave incident s'est produit. On inaugurait le palais où le Parlement tiendra désormais ses séances, les députés socialistes ont refusé de saluer l'empereur et se sont assis à son entrée comme pour prendre possession du palais.

Guillaume II, demande que le Reichstag vote des poursuites contre eux. L'armée socialiste-allemande est de 3 millions environ.

Italie.—L'Italie révolutionnaire est en pleine débâcle de scandales. L'ancien ministre Giolitti, compromis dans les tripotages de la Banque romaine, dénonce tous ses complices, c'est-à-dire tous les gros politiciens, les ministres anciens et nouveaux, et même certains personnages plus élevés. Filez les anti-cléricaux de tous les pays, et vous finirez toujours par les prendre la main dans le sac.